

# Rapport de la commission des finances et de technologie informatique (IT)



Comme d'habitude, la commission des finances s'est réunie deux fois l'année dernière. Lors de la séance de printemps, nous nous sommes penchés sur les comptes 2023, ainsi que sur le budget 2024. Nous avons souhaité la bienvenue à Madame Martine Frossard en tant que nouvelle membre de la commission. Lors de la réunion d'automne, nous avons consulté le résultat annuel provisoire et extrapolé, de l'année en cours 2024, un budget pour 2025.

Clarisse Macherel a été engagée pour remplacer, Annette Ruffieux, qui a pris sa retraite après 15 ans de bons et loyaux services. Clarisse a cependant quitté la gérance après trois mois, alors qu'elle était encore au cours de sa période d'essai. Le 1<sup>er</sup> juin, notre nouvelle

comptable, Mireille Schaller, a pris ses fonctions. Mireille Schaller s'est très bien adaptée et a pu, avec l'indéfectible soutien d'Annette Ruffieux, accomplir toutes les tâches qui lui ont été confiées à notre entière satisfaction.

Le résultat annuel pour l'exercice 2024 s'est avéré étonnamment bon, avec un excédent de recettes de CHF 23'166.-, contre une perte de CHF 23'600.- prévue au budget. La dissolution prévue de la réserve pour la réduction du prix des passeports pour poulains n'a pas dû être effectuée.

Il est réjouissant de constater que davantage de chevaux ont passé le test en terrain, mais cela a toutefois entraîné des coûts supplémentaires d'environ CHF 30'000.-. Comme tous les postes étaient à nouveau occupés en 2024, les frais de personnel ont augmenté de CHF 50'000.- par rapport à l'année précédente. L'augmentation réjouissante du nombre d'animaux d'élevage, la nouvelle Coupe des syndicats, ainsi que la remise d'une plaquette à tous les participants ont entraîné une augmentation de CHF 15'000.- de déficit à CHF 80'000.- lors du National FM. Les contributions au Stud-book de l'OFAG ont été inférieures d'environ CHF 25'000.- à celles de 2023, mais supérieures de CHF 17'000.- au budget.



Le budget 2025 a été établi par la commission des finances sur la base des comptes 2024 et a été approuvé par le comité. En 2025, les contributions au Stud-book, versées par la Confédération, seront encore calculées selon l'ancienne ordonnance sur l'élevage. Les passeports des poulains ont été budgétisés une nouvelle fois à CHF 60.-

Dans la nouvelle ordonnance sur l'élevage, qui devrait entrer en vigueur le 01.01.2026, il est prévu de réduire d'un quart les contributions pour les équidés. La FSFM et la FECH s'opposent à ces réductions prévues. Les prises de position correspondantes ont été déposées pendant la procédure de consultation, qui est d'ailleurs encore en cours.

Je remercie toutes les personnes qui ont contribué au bon résultat de cette année. Je remercie tout particulièrement les collaboratrices de la gérance, sous la direction de la gérante Pauline Queloz, et tout spécialement notre nouvelle comptable et rédactrice des procès-verbaux, Mireille Schaller. Un grand merci à mes collègues de la commission des finances et de technologie informatique (IT) pour leur soutien compétent.

Christoph Haefeli

Président de la commission des finances et de technologie informatique (IT)

